

# Participez à l'appel à projet de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle

27 février 2023

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle souhaite favoriser l'émergence d'idées, permettre la réalisation de projets et encourager l'engagement au service de l'utilité collective. A ce titre, elle a mis en place un appel à projet jeunes.

### L'appel à projet, c'est quoi ?

Il permet aux jeunes du Pays de L'Arbresle, âgés de 11 à 20 ans, de pouvoir agir au sein de leur commune en proposant leurs idées de projets. L'initiative va leur permettre de se rencontrer, de créer du lien et de travailler ensemble pour un but commun.

### Comment se déroule l'appel à projet ?

Tout d'abord, il est nécessaire qu'un jeune, ou groupe de jeunes, ait une idée de projet d'intérêt collectif sur sa commune. Il peut venir parler de son idée avec une structure jeunesse ou avec la coordonnatrice jeunesse de la CCPA. Il sera accompagné tout au long du processus : du montage du projet à sa réalisation. Ensuite, il présentera son projet devant un jury qui lui posera des questions et validera, ou non, le financement de l'action.



### Qu'est-ce qu'il est possible de faire comme projet ?

Les projets peuvent être en lien avec diverses thématiques : la culture, le sport, le numérique, la solidarité, l'environnement... Ces derniers mois, plusieurs projets ont pu aboutir :

- Mise en place d'une exposition culturelle
- Déploiement d'un événement sportif caritatif
- Aménagement du territoire avec l'installation de mobiliers urbains (boîte à livres, boîte à jeux, parking à vélos...)
- Organisation d'activités intergénérationnelles...

Toutes les idées sont les bienvenues. Cette expérience peut permettre à la fois de valoriser les savoir-faire et les savoir-être des jeunes du territoire, mais aussi de développer leurs compétences et de créer du dynamisme sur leur commune. La création de projets peut aussi être valorisée dans un Curriculum Vitae.